



# JE TRANSFORME UN LOGEMENT

## En totalité

## En partie

**Pour une activité professionnelle libérale, associative, ou mission d'intérêt général**

**Pour une activité commerciale (bureau, commerce, meublé courte durée...)**

**Pour toute activité (professionnelle, commerciale...)**

→ **Demander une autorisation personnelle sans compensation**

→ **Demander une autorisation provisoire puis définitive avec compensation**

→ **Demander une autorisation personnelle d'usage mixte pour tous les cas**

**sauf**  
\* activité en RDC  
\* activité sans clientèle ou marchandise  
**aucune autorisation nécessaire**



### Condition

Surface limitée en étage et en RDC dans le 8ème ;  
- le local revient à un usage d'habitation à la fin de l'activité  
- l'autorisation est donnée uniquement à celui qui réalise l'activité (en étage uniquement personne physique, en RDC personne physique ou morale)

Obtention au préalable d'une surface de compensation qui doit être proposée à l'appui de sa demande (convention de cession de commercialité ou attestation)

Résidence principale  
- maintenir 50 % de la surface à usage d'habitation  
- l'activité ne peut être réalisée que par l'occupant en RP



### Effet

Le local revient à un usage d'habitation à la fin de l'activité

Le local est définitivement transformé en local à un autre usage que l'habitation (commercial, bureau...)- la décision définitive est publiée aux Hypothèques

Le local revient à un usage d'habitation à la fin de l'activité



### Pièces à fournir

Plan, titre d'occupation, carte professionnelle ou affiliation, statut associatif et publication JO

**Autorisation provisoire**  
mandat de gestion, n° de siret si nécessaire, fiche de présentation, plans, surfaces, titre d'occupation

\* Pour la compensation : plans, convention, preuve de l'usage autre qu'habitation, autorisation d'urbanisme de changement de destination

**Autorisation définitive** (lorsque la compensation en logement a été réalisée)  
plans, surfaces, DAACT, n° convention APL si logements sociaux

Aucune



### Autres autorisations (Ville)

Aucune

**Tous les dossiers**  
autorisation d'urbanisme sur les locaux de compensation

**Meublés touristiques**  
enregistrement auprès de la Ville, changement de destination en hébergement hôtelier (+ versement taxe de séjour)

Aucune



## Règlement Municipal